

SERVICE ÉDUCATION - Ville de SAINT-GIRONS

Fiche de renseignements RESTAURATION SCOLAIRE – Année Scolaire 2023/2024 <u>A RETOURNER AVANT LE VENDREDI 08 SEPTEMBRE 2023</u> AU SERVICE ÉDUCATION DE LA MAIRIE

(Cette fiche doit être remplie pour chaque enfant scolarisé sur la commune)

(A REMPLIR EN LETTRES CAPITALES)

<u>L'ENFANT :</u>			
Sexe : garçon \Box fille \Box			
Téléphone du domicile :			
Ecole fréquentée :			
I A FAMILLE.			
LA FAMILLE :	Date de naissance :		
	Tálánhana nartahla du nàra :		
	Téléphone portable du père :		
	Date de naissance :		
	T/1/ 1		
-	Téléphone portable de la mère :		
Employeur de la Mere :	Téléphone du lieu de travail :		
SITUATION FAMILIALE:			
·	Séparé* : □ Veuf (ve) : □ Célibataire : □ Divorcé* : □		
	gement affectant la garde au père et/ou à la mère ainsi que le		
planning de garde alternée en cas de fa	acturation distincte.		
Y D C L D L L L L			
-	Téléphone portable :		
-			
Autorité parentale conjointe : oui			
Numéro d'allocataire CAF ou MSA:			
Caf de : (Département)			
QUOTIENT FAMILIAL (Obligatoire)	CAF ou MSA:		
MITURITET T E/A COLID A NICLE .			
MUTUELLE/ASSURANCE:			
	ficie-t-il d'une mutuelle ? oui □ non □		
-			
A			
A			

LES PARENTS DOIVENT OBLIGATOIREMENT FOURNIR L'ATTESTATION D'ASSURANCE EN RESPONSABILITE CIVILE ET INDIVIDUELLE ACCIDENT EN COURS DE VALIDITE ET COUVRANT L'ENFANT.

	ON DE SORTIE :		
	=	e l'enfant (munies d'une pièce d'id	
-		_	
=		_	
En qualité de :		Numéro de téléphone :	
RENSEIGNEM	IENTS MÉDICA	<u>UX ET SANITAIRES :</u>	
Médecin de famille	;:	Téléphone :	
Adresse:			
- L'enfant est-il	autorisé à manger de	e la viande? : OUI 🗆 NON 🗆	du porc ? : OUI □ NON □
- L'enfant a-t-il	un régime alimentair	re particulier, des allergies ? : OUI	! *□:NON □
	_	= =	ances personnelles (cf règlement)
- L'enfant béné	ficie-t-il d'un P.A.I (Protocole d'Accueil Individualisé) ? OUI * □ NON □
*si oui, fourni	r obligatoirement und	e copie du PAI actualisé qui doit d	être renouvelé chaque année.
		tteints d'allergies ou d'intolérances	
			amille, le médecin, l'école, la Mai-
		llectivité n'assurera pas de repas d	
			ntine scolaire sous la responsabilité
			devra être déposé chaque matin à la ple de Lédar. Le repas ne sera pas
facturé aux famill		re-vine) ou a une atsem pour reco	ne de Ledai. <u>Le repas ne sera pas</u>
		e pour les enfants soumis à un P	AI.
		par un FA1, ta jamute aou journ aments à administrer à l'élève en	<u>iir une trousse au nom de l'enfant</u> cas de crise.
			gique mangerait à la cantine sans
		<u>oblème lié à l'ingestion d'aliment</u> etré par le personnel d'encadr	<u>s mieraus.</u> ement en dehors des Protocoles
d'Accueil Individu		tre par le personner d'encaure	ement en denois des l'iotocoles
ATTORIGATION			
	ON PARENTALE		
			autorise mon enfant (nom, prénom)
			és organisées pendant le temps de
		_	n enfant et à faire pratiquer toute
_			dresse et numéro de téléphone):
			et la diffusion le cas échéant sur une
= =	e : OUI NON		t la diffusion le cas échéant sur une
			aleur (bijoux, etc) qui seraient
détériorés, perdus o	-	inte concernant les objets de v	arear (bijoux, etc) qui scraicht
		sur cette fiche sont exacts.	
-	-		
Signature:	Père	Mère	Responsable Légal
⚠ ADRESSE MA	IL OBLIGATOIRE P	OUR RÉCEPTION PAR LA FAM	ILLE DES FACTURES
CANTINE .			